

PREPARATION AU BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE

Le B.I.A. est un diplôme reconnu par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Contenu de la formation théorique :

Le collège Ennemond Richard, en partenariat avec l'aéro-club de ST CHAMOND-L'HORME, assurera un enseignement des sciences et techniques aéronautiques par un instructeur, pour préparer les élèves volontaires au brevet d'initiation aéronautique (BIA) au sein du collège **les mardis de 15h à 17h**, sous l'autorité de M François ISAAC, principal, responsable de la formation et titulaire du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement de l'Aéronautique (CAEA).

La **formation théorique est de 40 heures, elle est gratuite pour les familles**. Elle comporte **cinq parties et une option** :

- La connaissance des aéronefs,
- L'aérodynamique et la mécanique de vol,
- La météorologie,
- La réglementation,
- La navigation et la sécurité des vols,
- L'histoire de l'aéronautique et de l'espace,
- L'option facultative anglais.

La passation des **épreuves** se déroulent au mois de **mai** sous forme de QCM. L'obtention du B.I.A facilite l'accès au Brevet de Base, certification qui permet le vol en solo.

Formation pratique :

L'aéro-club de ST CHAMOND-L'HORME affiliée à la Fédération Française aéronautique (FFA) assurera l'organisation de stages pratiques qui incluront des vols d'initiation pour les candidats au BIA avec l'autorisation des parents pour les mineurs. Il mettra à leur disposition son matériel et ses installations.

Deux vols de 30 minutes en avion sont prévus pour chaque élève en place avant. Ces vols seront effectués en double commandes **avec un instructeur** de l'aéroclub conformément à la législation en vigueur. Ils seront réalisés dans la mesure du possible avant l'examen, à l'automne et au printemps.

Tous les vols se feront sur des avions assurés par l'aéroclub. Les titres pilotes et l'entretien des aéronefs sont conformes à la réglementation. Les aéronefs qui seront utilisés pour les vols B.I.A. :

- MORANE SAULNIER MS-893
- RALLYE ST-150 et RALLYE 180-TS

Les vols d'initiation feront découvrir les notions de sécurité et de rigueur associées aux activités aéronautiques. Ils permettront aussi de découvrir la structure d'une plateforme aéronautique.

Le tarif pour une heure de vol avec un instructeur est fixé à **180 euros**.

Une bourse est ensuite possible pour passer le brevet PPL (licence de pilote privé) en cas d'obtention du BIA.

En cas de difficulté de paiement, une aide sociale peut être demandée au collège comme pour toute activité organisée par celui-ci.

Intérêt pour les études au collège et au lycée :

La formation dispensée offre aux élèves la possibilité d'approfondir leurs connaissances en physique et en mathématiques, ces disciplines sont abordées de façon pratique et très parlante par les candidats.

Dans le cadre de la préparation au BIA et du « mardi des métiers » des présentations des métiers de l'aéronautique seront faites aux élèves volontaires.

Débouchés :

Les jeunes peuvent poursuivre en passant le brevet de pilote privé.

Il existe des formations post-3^{ème} en bac professionnel maintenance aéronautique et post bac en écoles spécialisées.

Pour accéder à une vidéo présentant le BIA flashez le QR-code ci-dessous



Coupon ci-dessous à renvoyer par mél à principal.0420968z@ac-lyon.fr ou en version papier à M Le Principal

Je soussigné confirme l'inscription de mon enfant en 3^{ème}
..... à la préparation au BIA 2022.

J'ai la possibilité de demander une aide sociale au collège dont le montant dépendra des ressources familiales pour cela j'en informerai le principal.

A

Le

Signature :